

Scientifique, tout ça ?

À l'heure où ces lignes seront publiées, nous serons réunis pour l'assemblée générale de la FOF. Temps important de la vie de la fédération et des syndicats régionaux puisque nous y présentons les travaux des deux dernières années et les projets des deux prochaines.

Ces derniers mois, nous avons vu s'accroître une évolution de l'orthophonie qui nous indigne. Les discussions au sein du conseil d'administration fédéral, relais des inquiétudes partagées par les collègues dans toutes les régions en sont le reflet.

Il y a ce mot... « neurodéveloppemental ». Nous peinons à le comprendre, tant, malgré un affichage de toute dernière scientificité, la construction théorique autour de ce terme semble floue. Outre une soumission affichée au DSM5, ce vocable est dans la droite ligne de la déshumanisation qui envahit le champ du soin. Sous prétexte d'avancée scientifique, faut-il mettre au rebut ce qui a fait ses preuves ? La science n'est pas que la quantification de résultats d'expériences randomisées en double aveugle. Les sciences humaines basées sur l'observation nous apprennent tout autant et viennent soutenir les chiffres dont notre société ne sait plus se passer, au risque de perdre le sens commun.

Aujourd'hui en orthophonie, la mainmise d'un seul courant de pensée sous couvert de « bonnes pratiques » nie de nombreuses références théoriques sans justification autre que « ce n'est pas scientifique ». Depuis quand l'être humain est-il purement « scientifiable » ? Quand va-t-on s'apercevoir des limites de ce concept, que nombre d'auteurs dénoncent ?

La discussion actuelle sur la dyslexie ne cesse de nous stupéfier. Voilà que l'on fait des liens directs entre dyslexie et illettrisme ! Voilà que l'on prétend dépister à la maternelle les futurs dyslexiques ! En réintroduisant l'orthophonie à l'école, ces projets de prévention prédictive réduisent l'enfant en devenir à l'élève futur. Nous sommes loin de la prévention prévenante que la FOF défend.

Qu'est-ce que la dyslexie ? Ce terme n'apparaît pas dans notre nomenclature. Nous ne nous contentons pas des réponses toutes faites, toutes prêtes, qui nient les questions familiales, culturelles, sociales en jeu et ne questionnent pas le rapport de la personne à l'écrit. Ce « rapport confiant à la langue » que l'on trouve dans le code de la santé publique.

Quelle image de l'orthophonie est ainsi véhiculée dans ces discours opportunistes ? Quelles références théoriques ? Quel étayage de la pensée ? Les références qui nous fondent, et en particulier les sciences humaines (linguistique, psychologie...), tout comme la relation thérapeutique au patient, sont niées au profit du tout « scientifique ».

Les propositions de formation continue sont formatées par des références qui ferment toutes ouvertures et toutes références théoriques élargies. Nous n'y trouvons plus de quoi soutenir le questionnement professionnel.

Chères adhérentes, chers adhérents, lors de cette assemblée générale fédérale, lors des assemblées générales de vos syndicats régionaux, prenez la parole, rejoignez-nous, participez. Continuons à nous indigner et à lutter. Continuons à défendre et à construire notre idée du métier d'orthophoniste. Et faisons-le ensemble.

Nicol BOULIDARD,
Guillemette AUBIN-VIARD